

10 Faits divers & Justice

Au cours d'un accident d'un camion-grumier près de Bifoun Des billes de bois détruisent trois habitations dans leur chute

SCOM

Libreville/Gabon

IL y a eu plus de peur que de mal à Darlot, une bourgade située à 3 km environ de Bifoun, chef-lieu du district de Bifoun-Abanga, hier, vers 11 heures. En effet, un grumier fou ayant échappé au contrôle de son conducteur, s'est retrouvé renversé complètement sur son flanc gauche. En se détachant de sa plate-forme, cinq billes de bois ont terminé leur course sur trois maisons dont les occupants étaient, heureusement, absents. Blessé légèrement, le chauffeur du mastodonte a été aussitôt admis au centre médical local pour les premiers soins. D'après les renseignements recueillis sur place,

le transporteur de grumes de l'entreprise Mont Pelé Bois (MPB) revenait de Ndjolé, et cherchait à rallier Kango. Parvenu à un virage à hauteur du village Darlot, le poids lourd, probablement mal engagé, a effectué des slaloms sur la chaussée et perdu l'équilibre. Toutes les tentatives du conducteur visant à stopper la progression folle du gros porteur se sont avérées vaines. Le véhicule a fini par se renverser, provoquant le détachement de la structure de traction d'avec le semi-remorque. « Il s'agit d'un problème mécanique dont nous n'avons pas encore cerné les causes exactes. Mais il faut reconnaître qu'on est passé à côté d'une véritable tragédie », fait savoir un Officier de police judiciaire (OPJ) de la brigade de gendarmerie de Bifoun.



Vue partielle des dégâts causés par une bille de bois sur l'une des trois maisons...

A charge maintenant pour les responsables de la société MPB de procé-



...après la défaillance mécanique du transporteur de grumes.

der à la réparation des dommages causés aux victimes, en

leur permettant notamment de recouvrer leurs logements.

Lutte contre les stupéfiants à Ntoun...

Les ballots et bottes de cannabis de dame Minkuè

COE

Libreville/Gabon

JEANNETTE Minkuè, une compatriote de 45 ans, connue de ses proches comme vendeuse de poisson, a été interpellée le samedi 30 avril dernier à son domicile, sis à Ntoun, par l'Office central de lutte antidrogue (Oclad), pour détention et vente de cannabis. Au total : 228 ballots et 88 bottes de cannabis ont été saisis au cours de la perquisition effectuée au domicile de l'intéressée. Mme Minkuè explique aux enquêteurs que le véritable propriétaire du stock de cannabis trouvé en sa possession serait "Mathias", une connaissance équato-guinéenne, et que

celui-ci le lui aurait remis à Cocobeach. Elle ajoute que ce dernier l'aurait approchée, alors qu'elle se trouvait dans son village natal pour des problèmes familiaux. Toujours d'après le récit de Dame Minkuè, après une longue concertation, elle aurait finalement accepté la proposition de Mathias, et les deux futurs partenaires se seraient donné rendez-vous à Cocobeach, pour la transaction, qui sera conclue. Mais deux semaines après son retour à Ntoun, pour débiter la commercialisation de l'herbe interdite, Jeannette Minkuè se fait cueillir par des officiers de police judiciaires (OPJ), informés entre-temps par leurs sources de la louche activité que s'appropriait à mener la commerçante.



Le cannabis de dame Minkuè saisi par les agents de l'Oclad.

C'est ainsi que les agents procèdent à la fouille de sa maison, où ils finissent par débusquer le produit prohibé, rangé, tel des bâtons de manioc, dans deux paquets et un sac traditionnels. Lors de l'interrogatoire au

poste de police, dame Minkuè, se montre coopérative et passe aux aveux. Mais à la question de savoir comment retrouver ce "Mathias", la mise en cause dira qu'il se trouverait actuellement en Guinée Équatoriale, où il atten-



Jeannette Minkuè, dans les locaux de l'Oclad, attendant d'être présentée devant le parquet de Libreville.

drait les transferts d'argent issu du commerce illégal. Actuellement en garde à vue, Jeannette Minkuè devrait être présentée devant le parquet de Libreville au cours de la semaine, pour répondre de son acte.

... et aussi...

Des bonbons de cannabis à la gare routière

COE

Libreville/Gabon

QUATORZE. C'est le nombre de bonbons de cannabis retrouvés, jeudi dernier sur Janvier Agbodjan Obiang, Gabonais de 33 ans, à la gare routière, par l'Office central de lutte antidrogue (Oclad). Interpellé, il a été écroué le lendemain à la prison centrale de Libreville pour détention, consommation et vente dudit produit.

Interrogé sur les faits qui lui sont reprochés, Janvier Agbodjan Obiang raconte qu'il serait tombé, le jour de son interpellation vers 20 heures, sur une patrouille de police qui procédait à des contrôles d'identité dans le quartier où il habite. Et ce serait au cours de la fouille que les flics effectuaient que ces derniers découvrent 14 bonbons de cannabis qu'il détenait. Il fut immédiatement arrêté. Au poste, Janvier Agbodjan Obiang confie aux en-



Janvier Agbodjan Obiang et ses 14 bonbons de cannabis dans les locaux de l'Oclad.

quêteurs qu'il serait plutôt un indic de l'Oclad et non un trafiquant de drogue. Une version contestée par les Officiers de police Judiciaire (OPJ), qui ne se reconnaissent pas du tout dans le mode opératoire employé par le mis en cause, pour mettre la main sur les consommateurs, dealers et autres fournisseurs de cette herbe interdite. Estimant de ce fait, qu'il voulait assurément se servir de ce titre pour opérer en toute quiétude.

A travers le monde

France/Nancy : un homme exécuté en pleine rue

Un homme a été abattu de plusieurs balles, samedi matin, dans le centre-ville de Nancy près de la gare, par deux tireurs encagoulés. L'attaque est survenue peu avant 9 h 30, place de la Croix-de-Bourgogne, à l'angle de la rue Courbet. Un quartier situé à 700 m de la gare. La victime, un Nancéen de 34 ans, père de deux enfants, marchait dans la rue peu avant le déluge de coups de feu. Deux hommes vêtus de noir, selon plusieurs témoins, encagoulés, gantés et armés sont arrivés et ont tiré ensemble sur la victime, en deux salves jusqu'à ce qu'il ne bouge plus.

France/Seine-Maritime : une femme retrouvée morte ligotée dans un cagibi

Une femme de 47 ans a été retrouvée morte dans son appartement d'Amfreville-la-Mi-Voie (Seine-Maritime), près de Rouen. Son corps était ligoté et dissimulé dans un débarras. La sécurité publique a fait la macabre découverte, vendredi soir, après avoir été alertée par la fille de la victime, âgée de 27 ans, et qui était inquiète de ne pas avoir de nouvelles de sa mère depuis plusieurs jours. Ne portant pas de blessures causées par une arme à feu ou une lame, la victime, séparée de son compagnon depuis deux ans, pourrait toutefois avoir succombé à des violences. Une autopsie doit désormais être pratiquée à l'institut médico-légal de Rouen pour déterminer les circonstances du décès.

France/Vosges : un sexagénaire, victime d'une chute mortelle

Daniel Gehin, le Vosgien, originaire de Saulxures-sur-Moselle, est décédé, vendredi après-midi, en Savoie. Alors qu'il s'adonnait à l'une de ses passions, le ski. Ce sportif aguerri de 65 ans a fait une chute mortelle de 700 mètres, du côté de Chamonix. Malgré l'intervention des secours, qui l'ont médicalisé sur place avant de le transporter au centre hospitalier d'Annecy, le Saulxuron n'a pas survécu à ses blessures.

Indonésie/Bali : un Français abattu après avoir tué un policier

Un Français en situation irrégulière à Bali a été abattu, hier, par la police après avoir tué un policier d'un coup de couteau et s'être rebellé contre son interpellation. Le Français, Amokrane Sabet, avait été convoqué à plusieurs reprises par la police ces derniers mois, à la suite de plaintes d'habitants de son village dénonçant son comportement. Une quarantaine de policiers et d'agents des services d'immigration ont donc été mobilisés pour l'interpeller en vue de son expulsion. Mais lorsqu'ils se sont présentés à son domicile, l'homme, qui pratiquait apparemment des arts martiaux, est arrivé en brandissant un couteau. Le porte-parole a précisé que le Français avait ignoré les sommations d'usage de la police à trois reprises, et que les forces de l'ordre avaient tiré sur lui plusieurs fois.

Rassemblés par COE